

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2008

Séance du 21 février 2008

CG 08/1^{ère}/IV-03

AIDE A L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

A travers la politique agricole que nous menons depuis plus de 20 ans, notre objectif a été de privilégier un modèle d'agriculture basé sur des exploitations familiales, modernes et performantes, qui permettent, à la fois, de valoriser le savoir-faire de nos agriculteurs et de maintenir le plus grand nombre possible d'entre eux dans notre milieu rural.

Le Tarn-et-Garonne n'a pas échappé à la tendance générale de l'agrandissement. Cependant, la surface agricole utile (SAU) moyenne par exploitation, avec 36,82 hectares (enquête structure 2005), reste inférieure à la moyenne régionale (45,98 hectares) ainsi qu'à la SAU moyenne nationale (48,64 hectares).

Toutefois, le maintien de ce modèle d'exploitation familiale, considéré comme primordial pour le dynamisme de nos cantons ruraux, reste directement lié au renouvellement des exploitants, et donc à **l'installation des jeunes agriculteurs**, vers lesquels un soutien particulier est apporté à travers :

*** notre participation dans le cadre de la charte à l'installation** (signée le 6 mars 1997), avec l'aide au remplacement pendant le stage 6 mois, l'aide au stage 6 mois à l'étranger, ainsi que la subvention que nous accordons au "Point Info Installation" dont le rôle est d'accompagner les candidats à l'installation,

*** le financement, dans le cadre du fonds mutualiste, des audits en faveur des jeunes** qui n'atteignent pas le seuil minimum de revenu pour pouvoir bénéficier du solde de la dotation "jeunes agriculteurs".

Après une très forte augmentation des installations de 1989 à 1991 (180 installations aidées par an), liée à l'ouverture du droit à la dotation "jeunes agriculteurs" au conjoint du chef d'exploitation, un ralentissement a été observé de 1992 à 1994 (de 50 à 60 installations aidées par an) avant de retrouver un niveau assez stable de 1994 à 1999 avec 70 à 80 installations par an.

Depuis 2000, on constate, hélas, un niveau plus faible d'installations aidées par l'Etat (63 en 2000, 45 en 2001, 39 en 2002, 49 en 2003, 47 en 2004, 44 en 2005, 45 en 2006 et 37 en 2007).

La profession, soucieuse de cette évolution et consciente du caractère prioritaire de l'installation, nous avait demandé d'intensifier notre aide en faveur des jeunes agriculteurs, et c'est pourquoi nous avons décidé, lors du Budget Primitif 2002, et dans le cadre de nos discussions avec la Chambre d'Agriculture, **de mettre en place une politique en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs.**

Je vous précise que notre intervention s'inscrit dans le cadre du Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales (PIDIL) et de son prolongement qui ont été validés par la commission européenne.

BENEFICIAIRE :

- Jeunes agriculteurs (moins de 40 ans) s'installant pour la première fois.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- Siège de l'exploitation en Tarn-et-Garonne
- Installation à partir du 1er janvier 2002
- Pour les jeunes s'installant **avec la dotation "jeunes agriculteurs" :** justificatif certifiant de l'attribution D.J.A.
- Pour les jeunes s'installant **sans la dotation "jeunes agriculteurs " :**
 - * fournir une étude justifiant la faisabilité économique du projet (type Etudes Prévisionnelles à l'Installation),
 - * engagement à suivre 4 journées de formation par an pendant les 3 ans,
 - * engagement à rester agriculteur pendant 10 ans,
 - * attestation d'inscription à la M.S.A. en tant que chef d'exploitation,
 - * le Point Info Installation est chargé d'assurer l'accompagnement des candidats et la coordination des études économiques ainsi que du contenu de la formation avec les organismes professionnels concernés.

MONTANT DE L'AIDE :

3 900 € (payables par 1/3 sur 3 ans) dans la limite des plafonds de la réglementation européenne et dans le respect de la réglementation nationale :

- zone de plaine maximum 17 300 €
- zone défavorisée maximum 22 400 €
- primes plafonnées à 9 000 € pour les jeunes s'installant sans aide de l'Etat

Avec 20 bénéficiaires en 2002, 35 en 2003, 36 en 2004, 46 en 2005, 47 en 2006 et 56 en 2007 (soit 240 en tout), ce sont au total **923 050 €** qui ont été engagés. De plus, 10 dossiers déposés fin 2007 sont en cours d'instruction.

Compte tenu de ces éléments, je vous demande de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission agriculture, aménagement rural et environnement,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Adopte une enveloppe financière de 180 000 € (avec un échancier de crédit de 60 000 € en 2008, 60 000 € en 2009 et 60 000 € en 2010) ;
- Ratifie un crédit de 195 307 € (135 307 € au titre des années antérieures et 60 000 € au titre de 2008) sur l'article 65184 - sous-fonction 928.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

DOTATION DEPARTEMENTALE JEUNES AGRICULTEURS***Commission permanente du 26 mars 2007 : 34 bénéficiaires***

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	DOTATION DEPARTE- MENTALE
1	BARBET Franck 730, chemin de Boujac 31620 FRONTON Lieu de l'exploitation « La pomarède » 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE	11 200	7 100	3 900 €
2	BEISSON Stéphane Lieu-dit « Teyssine » 82340 SAINT-MICHEL	22 400	/	3 900 €
3	BONNET Jérôme Montagne Haute 891, route des Couronnes 82350 ALBIAS	17 300	12 200	3 900 €
4	BRUZON William Borde-Basse 82210 – CASTELMAYRAN	17 300	13 446	3 854 €
5	BUSO Jean-Marie Lieu-dit Nauze FAUDOAS	22 400	13 200	3 900 €
6	CALVO Frédéric Lieu dit « Le père » 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE	22 400	13 200	3 900 €
7	CANTAREL Céline Lieu-dit « Ligue » 82150 roquecor	22 400	15 000	3 900 €
8	CARRAU Thierry Lieu-dit Canhac 82110 CAZES MONDENARD	22 400	14 200	3 900 €
9	CAVILLE Sabine Gouzes CAUSSADE	22 400	/	3 900 €
Sous-Total.....				35 054 €

Commission permanente du 26 mars 2007 : (suite)

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	DOTATION DEPARTE- MENTALE
10	DEGANS Aurélien Chemin de Loyle ALBIAS	17 300	/	3 900 €
11	DELPECH Franck Gaec DELPECH Frères PUYLAGARDE	22 400	/	3 900 €
12	DELPECH Frédéric Gaec DELPECH Frères PUYLAGARDE	22 400	/	3 900 €
13	DELPECH Sébastien Gaec des Terres Rouges SISTELS	22 400	15 200	3 900 €
14	DUSSEAU Sandrine La Vialle 82100 LABOURGADE	22 400	13 200	3 900 €
15	FAVIE Corinne Clot des Albas 82190 TOUFAILLES	22 400	17 600	3 900 €
16	GEORGES Sandrine As Peyrets 82440 MIRABEL	22 400	/	3 900 €
17	GRIMAL Benoît Lieu-dit « Berny » LABARTHE	22 400	15 200	3 900 €
18	IGNACE Patrick Lieu-dit « Lamat Sud » 82120 ASQUES	22 400	/	3 900 €
19	JOSEPH Delphine Gaec La Bénèche Les Coudercs CAUSSADE	22 400	14 732	3 900 €
Sous-Total.....				39 000 €

Commission permanente du 26 mars 2007 : (suite)

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	DOTATION DEPARTE- MENTALE
20	KLOBOUKOFF André Domamine de Ricaumont SAINT SARDOS	22400	16 200	3 900 €
21	MAURABIS Nathalie Earl Falibert – Camparnaud LAFRANCAISE	22 400	13 200	3 900 €
22	MIQUEL Loyd Les Bourdettes SAINT SARDOS	22 400	15 494	3 900 €
23	MORREAU Franck Castanède NEGREPELISSE	22 400	/	3 900 €
24	PAIRE Christine Lieu-dit « Bois de Galur » 82100 CASTELSARRASIN	22 400	14 200	3 900 €
25	PAUL Damien Aux Allègres 82800 BIOULE	22 400	13 200	3 900 €
26	PESLIER Sophie 10, Chemin de Ronde – Appartement 7 LAFRANCAISE	22 400	17 800	3 900 €
27	PONSARD Damien La Magdeleine Haute Ouest 211, Chemin de Sages 82200 MOISSAC	22 400	13 200	3 900 €
28	RATIE Frédéric Génibrède 82220 AUTY	22 400	20 000	2 400 €
29	ROSSIGNOL Sylvie EARL de Rossignol Larticombe 82160 CAYLUS	22 400	20 000	2 400 €
Sous-Total.....				36 000 €

Commission permanente du 26 mars 2007 : (suite)

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	DOTATION DEPARTE- MENTALE
30	SAINT-MARTY Marie-France 208, chemin du pigeonier 82370 NOHIC	22 400	/	3 900 €
31	SOULIE Cédric « Gaubert » 82220 VAZERAC	22 400	13 800	3 900 €
32	THUBIERES Pascal Les Coulons 82800 VAISSAC	22 400	/	3 900 €
33	VERDIER Régis Trigodinat BOURRET	22 400	15 800	3 900 €
34	VIVES Gilles Le Roudié 82370 ORGUEIL	22 400	14 200	3 900 €
Sous-Total				19 500 €
TOTAL.....				129 554 €

Commission permanente du 21 mai 2007 : 7 bénéficiaires

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	DOTATION DEPARTE- MENTALE
1	BICHET Benoît Saint-Pierre d'Ax ST VINCENT LESPINASSE	22 400	16 200	3 900 €
2	BUZENAC Régis Lieu-dit « Mourgue » LABARTHE	22 400	17 200	3 900 €
3	DESTARAC Solange Rue de l'Eglise ESCAZEAUX	22 400	15 200	3 900 €
Sous-Total				11 700 €

Commission permanente du 21 mai 2007 : (suite)

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	DOTATION DEPARTE- MENTALE
4	LANIES Sabine (née COUTURIER) « Pech Capela » CAZES MONDENARD	22 400	16 409	3 900 €
5	RIGAL Jean-Emmanuel La ferme de Guyraudelle ST PAUL D'ESPIS	22 400	14 885	3 900 €
6	ROUZIES David Las Planes NEGREPELISSE	22 400	13 800	3 900 €
7	SOCHELEAU Manuella EARL Les Mérits LAVIT DE LOMAGNE	22 400	15 800	3 900 €
Sous-Total				15 600 €
TOTAL.....				27 300 €

Commission permanente du 25 juin 2007 : 2 bénéficiaires

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	DOTATION DEPARTE- MENTALE
1	LAHAEYE Stéphanie 12, rue de Cluzel VALENCE D'AGEN	22 400	/	3 900 €
2	VERDIER Paméla 1005, route de Montbeton LACOURT SAINT PIERRE	22 400	/	3 900 €
TOTAL.....				7 800 €

Commission permanente du 23 juillet 2007 : 5 bénéficiaires

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	DOTATION DEPARTE- MENTALE
1	BERNADOU Myriam Les Ourmades LABARTHE	22 400	16 200	3 900 €
Sous-Total				3 900 €

Commission permanente du 23 juillet 2007 : (suite)

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	DOTATION DEPARTE- MENTALE
2	FERTE Eloi Rue de l'Industrie MONTRICOUX	22 400	17 000	3 900 €
3	LANDOU Benoît Aussac L'HONOR DE COS	22 400	15 200	3 900 €
4	MARAVALL Benoît Saint Simplicie DURFORT LACAPELETTE	22 400	14 800	3 900 €
5	DE MARSAC Mathieu Le Château MARSAC	22 400	16 200	3 900 €
Sous-Total				15 600 €
TOTAL.....				19 500 €

Commission permanente du 22 octobre 2007 : 4 bénéficiaires

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	MONTANT D.J.A.
1	BOSCAMERIC Florent Gaec de Pech Fargues les Tuileries CAZES MONDENARD	22 400	15 200	3 900 €
2	BOSSA Jérôme « Marmont » SERIGNAC	22 400	14 200	3 900 €
3	FOURNIOLS Baptiste La Vayssière MOLIERES	22 400	16 800	3 900 €
4	REDON Sylvain 635, route de Paulet - Figuéry LA VILLE DIEU DU TEMPLE	22 400	14 800	3 900 €
TOTAL.....				15 600 €

Commission permanente du 26 novembre 2007 : 4 bénéficiaires

N°	NOM	PLAFOND AIDE PUBLIQUE	MONTANT D.J.A. ETAT	DOTATION DEPARTE- MENTALE
1	CARDETTI Eric 467, chemin de Boutines 82370 CAMPSAS	22 400	16 200	3 900 €
2	LOUPIAS Nicolas « Camp rouge » - Saint Vincent 82330- VAREN-	22 400	15 000	3 900 €
3	PERIES Delphine (SCEA PERIES) « Lascanales » 82200 – LIZAC -	17 300	10 200	3 900 €
4	POUSSOU Véronique (GAEC des Pins) Le Piboul 82160 – ESPINAS	22 400	17 000	3 900 €
TOTAL.....				15 600 €
TOTAL GENERAL				215 354 €